Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212200059-20260611-202606051-DE

Belle Isle EN TERRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	
4 juin 2026	
DATE D'AFFICHAGE	
4 juin 2026	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	15
PRESENTS	14
PROCURATIONS	1
VOTANTS	15

L'an deux mille vingt-six, le onze juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BELLE-ISLE-EN-TERRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François LE MARREC, Maire.

Présents : Monsieur François LE MARREC, maire, Madame Amandine TREMEL, Madame Yvette BAZARD adjointes, Monsieur Bernard BROUDER, Monsieur Eric FRANCIOSI adjoints, Monsieur Christian PERNES, Madame Muriel LASPOUGEAS, Monsieur Guy CONNAN, Madame Nolwenn MARTIN, Madame Jade GRARD, Madame Leigh BARRET, Monsieur Erwan VALLEE, Monsieur Emmanuel LUTTON, Madame Stéphanie BLAIZE

Procuration : Monsieur Jacques RIOU à Monsieur Guy CONNAN

Secrétaire de Séance : Madame Yvette BAZARD

N° 2026-06-051

ASAD ARGOAT – Désignation d'un membre

Monsieur le Maire fait part de la demande de Monsieur le Directeur de l'ASAD ARGOAT (Association Accompagnement et Soins à Domicile), visant, conformément aux statuts de l'association, à désigner un représentant communal titulaire et à titre facultatif, un représentant suppléant pour siéger à toute assemblée générale.
Le représentant titulaire ou le cas échéant son suppléant pourra prendre part à toutes discutions et délibérations, émettre tous avis ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer les statuts, tous procès-verbaux et autres pièces et plus généralement faire tout ce qui est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'association.
Chaque représentant pourra également porter sa candidature pour siéger au conseil d'administration mais aussi pour siéger au sein du bureau.

Il est proposé de désignerun1 membre titulaire et un membre suppléant pour représenter la Commune au sein de toute assemblée générale de l'ASAD ARGOAT, Association Accompagnements et Soins à Domicile.

Les membres du conseil municipal, après délibération, décident, à l'unanimité de désigner :

- Représentant titulaire : Monsieur Christian PERNES
- Représentant suppléant : Monsieur Eric FRANCIOSI

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212200059-20260611-202606051-DE

pour représenter la Commune au sein de toute assemblée générale de l'ASAD ARGOAT, Association Accompagnements et Soins à Domicile.

POUR COPIE CONFORME

Le Secrétaire de séance,

Yvette BAZARD

Le Maire,

François LE MARREC

MAIRIE de BELLE-ISLE-en-TERRE (Côtes-d'Armor)